



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 mai 2003

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 5 mai 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 20 mai 2003

**Acquisition de la parcelle KA n° 177 rue Louis Pergaud pour
incorporation dans le Domaine Public routier de la commune -
régularisation**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET

Secrétaire de séance : Melle Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.

Excusés :

Conseillers :

M. Michel PAILLEY, M. Joël RENOUX, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 mai 2003

DELIBERATION D20030206

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Acquisition de la parcelle KA n° 177 rue Louis Pergaud pour
incorporation dans le Domaine Public routier de la commune -
régularisation**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Lors de la création du lotissement BOURDIN en 1978 (rue de Cholette – rue Louis Pergaud), il était prévu qu'un certain nombre de parcelles serviraient à réaliser les voies de desserte.

Il en est ainsi pour la parcelle KA n° 177, qui aujourd'hui, de fait, se trouve incorporée à la rue Louis Pergaud, mais dont la cession à la Ville n'a pas été juridiquement réalisée. En ce sens, pour régulariser la situation, Monsieur et Madame PROUST, demeurant 32 rue Tartifume à Niort, qui en sont toujours propriétaires, ont accepté de céder gratuitement à la Ville cette parcelle de 129 m² afin qu'elle soit ensuite transférée au Domaine Public Communal.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition à titre gratuit par la Ville de la parcelle KA n° 177 ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir et à supporter tous les frais et droits en résultant qui seront imputés sur le Budget Principal en cours.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)